

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DES LETTRES DE CRÉANCE DE M. JOSUA CAVALEVU, AMBASSADEUR DES ÎLES FIDJI, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, JEUDI 29 OCTOBRE 1981

29 OCTOBER 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur l'ambassadeur,

- Il m'est particulièrement agréable de recevoir les Lettres par lesquelles Sa Majesté la reine vous accrédite auprès de moi-même et de mon Gouvernement en qualité d'ambassadeur de Fidji.

- Depuis son accession à l'indépendance acquise en 1970 dans la paix et dans le respect des droits des communautés, Fidji a su, par la place qu'il occupe au-centre du Pacifique, par la sagesse de ses dirigeants, se faire écouter de ses voisins et jouer un rôle grandissant. Dans le même temps, et malgré la distance qui les sépare, nos deux pays ont vu leurs relations s'intensifier, prendre un rythme plus soutenu depuis la nomination d'un ambassadeur de France à Suva en 1980 jusqu'à votre accréditation aujourd'hui à Paris.

- Que ce soit dans-le-cadre de la Commission du Pacifique sud, où votre pays côtoie le mien, ou dans celui du Forum du Pacifique, institution que vous connaissez parfaitement, monsieur l'ambassadeur, pour y avoir représenté votre pays pendant plusieurs années, Fidji s'est toujours efforcé de faire prévaloir l'esprit de concertation afin de maintenir la stabilité de la région et d'appuyer les décisions susceptibles d'apporter une solution équitable aux problèmes du développement des états océaniques. Par delà ses préoccupations proprement régionales, Fidji a pris une part importante aux négociations internationales sur le renouvellement de la convention de Lomé comme sur le droit de la mer. Je suis d'ailleurs convaincu que l'Océan pacifique, par les immenses ressources qu'il recèle, ouvre aux pays riverains des perspectives immenses de développement et que sa mise en valeur fournira l'occasion d'une étroite coopération entre nos deux pays.

- Votre pays prend aussi sa part pour hâter le retour de la paix au Proche-Orient : je veux rappeler à cet égard le rôle du contingent fidjien de la Force d'intervention des Nations unies au Liban `FINUL`, qui, côte à côte avec le contingent français et ayant connu les mêmes dures épreuves, est un facteur précieux pour le maintien de la paix dans cette région.

- Vous avez, monsieur l'ambassadeur, souligné le rôle des missionnaires français dans l'éducation du peuple fidjien, vous avez évoqué la mémoire de Ratu SUKUNA qui a combattu à nos côtés durant la première guerre mondiale. Vous avez montré là qu'il y a eu entre nous des relations plus anciennes que nos r\

Nos deux capitales sont situées aux antipodes l'une de l'autre mais nos deux pays sont voisins comme proches riverains du Pacifique. La politique de bon voisinage que nos deux pays poursuivent sans heurts depuis votre indépendance, il y a plus de dix ans, repose sur une parfaite compréhension de nos intérêts propres et sur le respect des droits souverains de nos deux nations.

- Attachée aux mêmes valeurs de liberté, à une conception commune des droits de l'homme, soucieuse de bâtir un nouvel ordre économique mondial davantage fondé sur la justice, la France souhaite poursuivre son dialogue avec Fidji. Je me réjouis ainsi de pouvoir accueillir en France, quand il en marquera le voeu, votre Premier ministre, sir Kamisese Ratu MARA, dont les éminentes qualités d'homme d'Etat sont unanimement reconnues.

- Soyez assuré, monsieur l'ambassadeur, de l'aide que moi-même et mon Gouvernement vous apporterons dans l'heureux accomplissement de votre mission. Veuillez, je vous prie, transmettre à Sa Majesté la reine, à son Premier ministre Sir Kamisese Ratu MARA et à son gouvernement ainsi qu'au peuple fidjien, les sentiments d'amitié que leur porte le peuple français et les voeux que je formule pour leur avenir.\